

Assemblée extraordinaire de l'Alliance francophone pour l'accouchement respecté (AFAR)
23 juillet 2011

Ordre du jour

Révision des statuts

Séance

14h30 l'assemblée est ouverte par Cécile Loup (présidente) et Emmanuelle Phan (trésorière)
L'AFAR compte à ce jour 27 membres. Le quorum n'est pas atteint. Comme le prévoient les statuts, la séance se tient 19h sans quorum. Sont présentes à ce moment Marie-Christine Eustache-Nauleau (trésorière adjointe) et Madeleine Akrich.

Les personnes suivantes ont donné procuration aux présents

Delphine Sainsimon, Bernard Bel, Catherine Marx, Françoise Bardes, Paula Meyer.

Délibérations

Les statuts présentés sont votés à l'unanimité des votants (5 membres présents, 5 membres représentés)

Fait à Liré, le 23 juillet 2011